



Garantie de 5 Ans - Accessoires

Durant la période de garantie : Au cours des 12 premiers mois suivant la date d'expédition, Amico Accessories Inc. réparera ou remplacera à ses frais toute pièce trouvée défectueuse. Après les 12 premiers mois, Amico Accessories Inc. fera parvenir les pièces au client, sans frais, mais les frais de livraison et l'installation sont à la charge du client.

La garantie est valide seulement si le produit a été correctement installé selon les spécifications de Amico Accessories Inc. et qu'il a été utilisé normalement et entretenu selon les recommandations du fabricant. La garantie ne couvre pas les défaillances causées lors du transport ou les défaillances résultant d'accidents, d'abus, de mauvais usage, négligence, manipulation inadéquate, modification et dommage pouvant être causé par la force majeure

AMICO ACCESSORIES INC. N'HONORE PAS LES ENTENTES VERBALES CONCERNANT CETTE GARANTIE.

Le distributeur et/ou le marchand n'ont pas l'autorisation d'émettre des ententes verbales described in this agreement. Aucune entente verbale ne sera honorée ou incorporée à cette garantie. Ce document est la seule garantie finale et exclusive.

CETTE GARANTIE EST INCLUSIVE ET PRÉVAUT SUR TOUTES AUTRES GARANTIES.

En aucun cas Amico Accessories Inc. ne pourra être tenu responsable de dommages mineurs ou majeurs incluant, mais sans s'y limiter, le profit, les pertes de vente, les blessures corporelles ou dommages à l'établissement. Les installations non-conformes, la négligence ou les changements de pièces, de design ou de spécifications sans avis provoqueront l'achèvement de toutes les responsabilités d'Amico Accessories Inc., qu'elles soient reliées à l'entente de garantie, la négligence, le matériel ou le changement de pièces sans préavis.

Toutes les réclamations sous garantie doivent être approuvées par le département de service de Amico Accessories Inc. : (accessories@amico.com ou 1-877-264-2697). Un numéro d'autorisation de retour de marchandise doit être émis avant d'entreprendre toute réclamation sous garantie.